

DELIBERATION N° 06

Conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2024

Le jeudi douze décembre, à quatorze heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du trois décembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

<u>Date de convocation</u> : 03 décembre 2024 <u>Nombre d'administrateurs en exercice : 13</u>

Quorum: 7

Présent.e.s:

Mmes et MM, Thierry FOURNIER, Gilbert VALLEE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN, Martine LAUNAY, Kika VAN HAAFTEN.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Martine LAUNAY.

M. Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à Mme Françoise JAMIN.

Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Marcel LE BORGNE.

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Gilbert VALLEE.

Mme Valérie DUMONT a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DROUET

<u>VI — ACTIVITES INTERGENERATIONNELLES : PARTENARIAT AVEC LA CRECHE NA!, LA BIBLIOTHEQUE ET LE SERVICE ENFANCE</u>

Rapporteur: Mme Françoise JAMIN

Plusieurs activités avec la crèche Na!, la bibliothèque et le service Enfance pourraient être mise en place en partenariat avec le CCAS:

- <u>Avec la crèche Na!</u>: Les séniors qui le souhaitent pourront participer à deux journées d'activités durant l'été en lien avec la crèche Na! et le service Enfance. Le nombre de séniors serait établi à six personnes par session et les activités seraient déterminées lors d'un rendez-vous entre les responsables des trois entités.
- <u>Avec la bibliothèque</u> : une information sur le portage des livres à domicile a été portée par madame Céline Bouju, bibliothécaire, au cours du mini salon organisé en mairie le 6 décembre 2024.
- <u>Avec le service Enfance</u>: mise en place à chaque période de vacances scolaires d'une animation intergénérationnelle.

Il est proposé au conseil d'administration de valider les activités intergénérationnelles en partenariat avec la crèche Na!, la bibliothèque et le service Enfance.

Discussion

Le conseil d'administration considère que l'organisation des activités intergénérationnelles est une bonne chose.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267204261-20241212-20241212CCAS06-DE en date du 17/12/2024 ; REFERENCE ACTE : 20241212CCAS06

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide les activités intergénérationnelles avec la crèche Na!, la bibliothèque et le service enfance.

Présents: 8 / Votants: 13 / Abstentions: 0 / Pour: 13 / Contre: 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président, Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance Claude DROUET